



À tous les syndicats, unions et associations de salariés :

Je m'appelle Nicole Lebrasseur. Je suis la directrice générale de la Canadian Peoples Union NFP INC.

Nous sommes une union de citoyens canadiens et de peuples indigènes unis pour protéger nos droits politiques et civils collectifs en vertu du droit international, national et provincial, enregistrés au niveau fédéral sous administration publique.

Notre objectif est d'assurer enfin que les droits des Canadiens en tant qu'actionnaires et copropriétaires officiels de la Couronne du Canada soient reconnus comme tels dans notre Constitution, en tant que détenteurs officiels de la prérogative de la Couronne, qui doit également inclure les droits issus de traités des nations indigènes, et en tant que copropriétaires et actionnaires avec les citoyens canadiens du Canada.

Si je vous contacte, c'est parce que nous sommes contactés par vos membres dans tout le pays au sujet de la déclaration que vous avez faite en faveur de la vaccination/des injections obligatoires d'ARNm pour tous les employés.

Je comprends que vous ne disposez peut-être pas de tous les faits concernant le virus SRAS-CoV-2 et les lois canadiennes qui protègent notre GÉNOME et nos droits de non-discrimination génétique, ainsi que les lois internationales intégrées à notre Charte des droits et libertés.

Il faut également rappeler aux employeurs que les politiques d'entreprise ne priment pas sur les droits de la personne des Canadiens et de leurs employés et que le gouvernement fédéral, le Conseil du Trésor ou les provinces n'ont pas le droit de déroger aux droits internationaux que le Canada a signés en cas de pandémie ou de guerre.

J'ai joint une copie de nos 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> "Lettres de demande ouverte et de moratoire" envoyées par huissier au ministre de la Justice et procureur général David Lametti le 10 août 2021.

Les deux documents, y compris notre lettre supplémentaire aux employeurs et aux entreprises, vous sont fournis pour que vous les copiez, les lisiez et les transmettiez à votre département juridique afin de garantir non seulement les droits de vos membres, mais aussi les vôtres, car soutenir les vaccinations/injections obligatoires pourrait entraîner un procès contre les employeurs de vos membres ou même contre vous-mêmes.

Si l'un d'entre vous souhaite se joindre à nous pour aider à protéger vos membres en tant que citoyens canadiens et pas seulement en tant qu'employés, nous pouvons organiser des réunions zoom à votre meilleure convenance car le temps est compté, alors que le parlement a été dissous et que techniquement, le pouvoir politique au Canada revient automatiquement au peuple canadien.

Rappel : "Les Canadiens sont plus riches et plus puissants qu'ils ne le pensent, car rien dans la loi ne surpasse la volonté du peuple" jusqu'à ce qu'elle soit cédée par le biais d'élections et cela sans protection de nos droits politiques et civils collectifs ou reconnue légalement dans la Constitution.

En fait, il ne devrait pas y avoir d'élections jusqu'à ce nous soyons reconnus comme des copropriétaires et actionnaires collectifs officiels de la Couronne du Canada avec les pleins pouvoirs de prérogative sur notre gouvernance et notre gouvernement en vertu de la Constitution.

Je vous remercie à l'avance de votre patience et demeure dans l'attente d'une réponse de votre part. Sous toutes réserves.

Respectueusement et cordialement,

Nicole Lebrasseur  
The Canadian Peoples Union NFP Inc.  
Thepowershift.ca  
Tel: (226) 777-5580  
RR@, Ohsweken ON  
NOA 1M0